

# *Baignade aménagée et plage en Garonne, à Marmande*

## Plage d'accès gratuit « André VARAILLON »

### Porteur du projet

**Marmande (47).**

### Territoire concerné

- Garonne marmandaise, territoire inclus dans l'étude des paysages de la Garonne marmandaise (Sméag 2010).
- Foncier public de la collectivité et Domaine Public Fluvial de la Garonne (DPF), en zone inondable.

### Descriptif du projet et du site

- **Volonté de la ville de développer les activités de loisirs sur la plaine de la Filhole** (parc aménagé dans les années 2000 au pied des remparts de la ville) **et de ré-ouvrir la baignade en Garonne.**
- Ouverture le 2 juillet 2011 d'une plage naturelle de baignade surveillée et gratuite sur le site d'une plage d'antan fréquentée et connue pour son dancing sur pilotis (baignade pratiquée jusqu'aux années 70, avec le Cercle des Nageurs de Marmande).
- Plage accessible par le parc de la Filhole, uniquement à pied ou en deux roues (hors véhicules moteurs).
- La Garonne est un cours d'eau domanial, inscrit au Réseau Natura 2000 et visé par un Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope pour les poissons migrateurs.

### Coûts et financements

58 000€ TTC (avec branchement électrique) à l'ouverture, puis coût de fonctionnement annuel de l'ordre de 22 à 25 000 euros/an (autofinancement de la ville).

### Calendrier

De 2010 (dossiers administratifs) à juin 2011.

## Méthode

### Actions préalables :

- Autorisation et convention pour usage et occupation du DPF auprès de la DDT (gestion du DPF)
- Déclaration d'ouverture d'une baignade aménagée auprès de l'ARS impliquant des analyses de qualité de l'eau bactériologiques et sanitaires (2 avant la 1ère ouverture ; ensuite toutes les semaines en pleine saison). Déclaration auprès de l'ARS et de la Direction de la jeunesse et des sports (DDJSCS) renouvelées annuellement.
- Arrêté municipal précisant l'organisation de la sécurité et du fonctionnement de la plage et POSS (Plan d'Organisation de la Surveillance et des Secours)

### Aménagements et travaux:

- Débroussaillage préalable et entretien annuel des repousses sur le site
- Apport de sable complémentaire (environ 150 à 200 tonnes)
- Remodelage et aménagement sommaire d'une rampe d'accès dans le talus de la berge. Aménagement d'un escalier en bois dans le talus de berge
- Installation d'une petite plateforme béton en contrebas de la berge pour permettre l'accueil d'un prestataire saisonnier type guinguette
- Installation et démontage saisonnier d'un mobil-home abritant le local de secours, les toilettes chimiques, une cabine de change accompagnés d'une douche extérieure
- Délimitation d'une zone de baignade naturelle de 50 mètres par 15 mètres dans le fleuve par des lignes d'eau
- Surveillance quotidienne durant la saison par 2 BNSSA employés par la ville, tous les jours de 14 à 19 h (prévention et sécurité, secours)
- Affichage de la réglementation, poste de surveillance
- Installation de racks vélo, d'un point d'eau potable.

Tous ces aménagements ont été réalisés en régie par les services de la ville avec l'assistance de la Communauté d'agglomération.

Photo ville Marmande



2015 photos Sméag



### Les partenaires techniques et financiers impliqués :

Maître d'ouvrage	Mairie de Marmande (47)	
	Partenaires	Statut
Communauté d'agglomération	Public, Collectivité	assistance technique
ARS	Public	Déclaration administrative, conseils
DDJSCS	Public	conseils
Action Secours 47	Association	conseils
Veolia	Privé	conseils



## Retour d'expériences

### Résultats

Retour positif de familles locales ayant des difficultés financières pour partir en vacances qui apprécient ce site de proximité gratuit et très nature. De nombreux touristes ou camping caristes viennent également se baigner.

Les eaux sont généralement claires et chaudes, et les résultats d'analyses sanitaires ont toujours été bons.

La ville et des associations locales ont proposé des animations (canoë, kayak, paddle, gym yoga, concert, beach-volley, beach tennis, sandball ...) qui participent à la réappropriation du site.

La fréquentation a été au rendez-vous au départ mais elle varie en fonction de la saison météorologique : à l'ouverture en 2011, un peu moins de 8 000 visiteurs ont fréquenté la plage sur les 2 mois, leur nombre a ensuite progressé avec un maximum de 16 000 en 2013.

La plus basse saison correspond à ces deux derniers étés avec 5 000 personnes (2015) ; cela correspond aussi à des années où les animations sur le site ont été moindres (absence de prestataire et moins d'animations), ainsi qu'une météo très défavorable. 6 500 personnes environ ont fréquenté la plage en 2016.

Après ouverture du site, les éléments contraignants qui ont pu être relevés sont les suivants :

- le délai d'une année pour obtenir les autorisations administratives (la réalisation d'un profil de baignade est fastidieux, complexe, et nécessite une grande collecte de données)
- La distance depuis le parking automobile (environ 1 Km, soit 15 à 20 min à pied)
- La difficulté d'attirer un prestataire pour des rafraîchissements, glaces, bonbons, sandwiches, grillades, autres.....
- la période d'ouverture peut être retardée en début de saison par la survenue des crues printanières du fleuve (le cas en 2013 avec une crue de fin juin qui a submergé la plage mais n'a pas nécessité le démontage du mobil-home).

### Actions de valorisation et d'amélioration réalisées et prévues :

Une réflexion est en cours par la ville pour faciliter l'accès et réduire le temps de distance (achat d'un petit train touristique) et assurer l'accueil d'une guinguette chaque année, sur place.



*Plan Garonne : observatoire des projets de retour au fleuve de la vallée*

L'aménagement d'un autre secteur de plage à 300 m en aval, à la place de l'existant, avec moins de courant et plus de profondeur pourrait être une piste intéressante mais néanmoins onéreuse en travaux à réaliser. Un accès véhicule pourrait aussi être éventuellement autorisé pour rapprocher les citoyens de la plage.

Communication à développer plus largement sur le site mais aussi en ville.

## Référencement

**Date de réalisation de la fiche : juillet 2016**

Intégré dans l'outil bonnes pratiques (lien site internet - en cours)

Intégré dans l'observatoire Garonne : en cours (lien site internet)

Intégré dans l'observatoire photographique des paysages de Garonne (<http://opgaronne.univ-tlse2.fr/t>) : à prévoir